

Image not found or type unknown



Besoin d'un syndic ou pas?

Par **isabelle59118**, le **16/09/2012** à **12:13**

Bonjour à tous, depuis des années, notre ensemble immobilier votait pour un syndic professionnel et UNIQUEMENT cela. Hors depuis 2010, nous votons pour un président d'ASL, la gérante de copropriété(notre présidente d'ASL) ne veut pas être syndic pour notre ensemble immobilier , qui inclus une copropriété dans le périmètre de l'ASL. Elle estime que l'on peut continuer sans syndic? Est-ce légal? Que devons nous faire pour être dans les clous au niveau de la loi?

Merci de vos réponses éventuelles. Isabelle